



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Lancement d'une campagne sur la souveraineté numérique au Québec
Reprenons le contrôle de nos données!

Montréal, le 4 juin 2025 – Aujourd'hui, la Ligue des droits et libertés (LDL); Co-Savoir; FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre; le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) lancent la campagne [Reprenons le contrôle de nos données](#) sur la souveraineté numérique au Québec.

Cette campagne a comme but d'exiger du gouvernement du Québec qu'il reprenne le contrôle sur l'hébergement de nos données en présentant une stratégie sérieuse pour réaliser la souveraineté numérique du Québec. Elle sensibilise aussi la population aux risques de l'hébergement de données personnelles et sensibles confié à des entreprises privées et étrangères ainsi qu'aux violations de droits et libertés.

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec sous-traite à des entreprises privées, très souvent américaines dont Amazon et Microsoft, l'hébergement en infonuagique des données qu'il détient sur la population, les ressources naturelles et les infrastructures. L'hébergement de nos données au privé et aux États-Unis pose plusieurs risques.

Le risque principal provient du gouvernement Trump qui peut accéder aux données des Québécois-e-s. En effet, deux lois étatsunienne, le *Patriot Act* (2001) et le *CLOUD Act* (2018), permettent au gouvernement américain d'avoir accès aux données personnelles qui sont hébergées chez des entreprises américaines comme Amazon ou Microsoft. Le risque est présent même si les serveurs sont physiquement au Québec. Depuis l'élection de Donald Trump et l'hostilité de son administration à l'égard du Canada, ce risque est encore plus criant.

La dépendance du Québec aux géants américains pose un deuxième risque : depuis 2011, le gouvernement du Québec a accordé plus de 2 milliards \$ en contrats en infonuagique pour divers services à des entreprises privées, dont Microsoft et Amazon. Le troisième risque a trait aux deniers publics : la sous-traitance nous coûte cher et l'économie d'argent promise en recourant à l'infonuagique d'entreprises privées étrangères n'est pas au rendez-vous. Finalement, les données hébergées chez une entreprise privée québécoise sont aussi à risque, car elle peut être vendue à des intérêts étrangers.

La revendication portée par la campagne vise à exiger du gouvernement du Québec qu'il mette fin à la sous-traitance démesurée au privé et développe, dès maintenant, ses propres infrastructures d'hébergement de données, en priorisant les logiciels libres, pour favoriser une souveraineté numérique populaire et pas seulement étatique. Le gouvernement doit aussi rapatrier l'expertise nécessaire à la gestion des données au sein du gouvernement.

La population du Québec est appelée à appuyer la campagne en signant la déclaration pour exiger la souveraineté numérique du Québec sur le site Web : souverainete-numerique.quebec

La liste des signataires sera transmise aux parlementaires de l'Assemblée nationale en septembre 2025.

Citations

« Le gouvernement du Québec doit garantir une gestion transparente et sécuritaire qui protège les droits humains, particulièrement les droits à la vie privée et à la sécurité. La situation exige des actions rapides de la part du gouvernement pour rapatrier l'hébergement de nos données ici au Québec » déclare Lynda Khelil, porte-parole de la Ligue des droits et libertés.

« La fiabilité de l'infrastructure numérique publique et la confidentialité des renseignements personnels de la population du Québec ne devraient pas dépendre d'intérêts capitalistes, ni des rapports de pouvoir géopolitiques » déclare Lise Chovino, co-coordonnatrice à la Stratégie et au Développement chez Co-Savoir.

« La priorité doit être donnée aux logiciels libres, qui garantissent à tous et à toutes le droit de les utiliser, de les comprendre, de les modifier et de les partager. Ces droits permettent en retour de soutenir d'autres droits fondamentaux et rendent possible une souveraineté numérique qui est populaire et pas seulement étatique. Le logiciel financé par le contribuable pour le secteur public doit être accessible publiquement sous licence libre. » déclare Mathieu Gauthier-Pilote, président de FACiL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

« Depuis des années, le sous-investissement chronique du gouvernement en informatique contribue à la perte d'expertise et à la dépendance grandissante au secteur privé, mettant à risque les données de millions de québécoises et de québécois. Il est plus que jamais temps que l'infonuagique gouvernemental soit entre les mains des pouvoirs publics, et soit exclusivement administré par la fonction publique du Québec » déclare Yannick Giroux, vice-présidente du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ).

« Un Québec plus autonome pour ses logiciels et pour l'hébergement des données est souhaitable pour tous. Avec son expertise interne, le gouvernement pourra être maître de ses propres projets et éviter les fiascos comme SAAQclic. Et en ayant moins recours à la sous-traitance, c'est beaucoup d'économie pour la population! » déclare Guillaume Bouvrette, président du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

- 30 -

Pour informations et entrevues

Elisabeth Dupuis, responsable des communications, Ligue des droits et libertés
Cellulaire : 514 715-7727